

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 05625

Numéro SIREN : 493 338 545

Nom ou dénomination : 100 % SERVICES PRO

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/022371

ENT POUR CENT SERVICE PRO

6 B CHEMIN DE CREPIEUX
1 BOUDERBALA ALI
9300 CALUIRE ET CUIRE

COMPTE ANNUEL au 31/05/2023

	Pages
- Attestation des comptes	2
COMPTE ANNUEL	
- Bilan actif-passif	3 et 4
- Compte de résultat	5 et 6
- Soldes intermédiaires de gestion	7
- Annexe	8 à 11
- Détail des comptes bilan actif passif	12 à 14
- Détail Compte de résultat	15 à 17
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	18 et 19
- Liasses 2050 à 2059-F	20 à 39

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
2 ALLEE DES SEQUOIAS

69760 LIMONEST
04 78 27 12 05

CENT POUR CENT SERVICE PRO

26 B CHEMIN DE CREPIEUX

M BOUDERBALA ALI

69300 CALUIRE ET CUIRE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/06/2022 au 31/05/2023

Activité principale de l'entreprise : MESSAGERIE FRET EXPRESS

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à LIMONEST
Le 13/11/2023

BERTHAUD Yann
Expert-comptable

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
2 ALLEE DES SEQUOIAS

69760 LIMONEST
04 78 27 12 05

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

CENT POUR CENT SERVICE PRO
26 B CHEMIN DE CREPIEUX
M BOUDERBALA ALI
69300 CALUIRE ET CUIRE

relatifs à l'exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	417 665.91 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 052 203.69 Euros
- Résultat net comptable,	32 971.41 Euros

Fait à LIMONEST
Le 13/11/2023

BERTHAUD Yann
Expert-comptable

CENT POUR CENT SERVICE PRO

6 B CHEMIN DE CREPIEUX
A BOUDERBALA ALI
9300 CALUIRE ET CUIRE

COMPTES ANNUELS

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
2 ALLEE DES SEQUOIAS

69760 LIMONEST
04 78 27 12 05

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/05/2023 12		Exercice N-1 31/05/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage	62 888	61 820	1 068	2 189	-1 121	-51.20
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	330		330	330		
	Total II	63 218	61 820	1 398	2 519	-1 121	-44.49
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	Clients et comptes rattachés	127 617		127 617	181 091	-53 474	-29.53
	Autres créances	6 279		6 279	26 540	-20 261	-76.34
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	248 618		248 618	111 756	136 862	122.47
	Charges constatées d'avance (3)	33 754		33 754	19 217	14 537	75.65
	Total III	416 268		416 268	338 604	77 664	22.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	479 486	61 820	417 666	341 123	76 543	22.44

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/05/2023 12	Exercice N-1 31/05/2022 12	Ecart N / N-1	
		Euros	%		
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	19 566	18 144	1 423	7.84
	Report à nouveau	57 057	57 057		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 971	1 423	31 549	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	115 095	82 123	32 971	40.15
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	50	782	-732	-93.60
	Emprunts et dettes financières diverses	17 426	5 099	12 327	241.77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 278	94 172	-29 894	-31.74
	Dettes fiscales et sociales	217 503	150 758	66 745	44.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 314	8 190	-4 875	-59.53
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	302 571	258 999	43 572	16.82
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	417 666	341 123	76 543	22.44

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

302 571

258 999

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2023			Exercice N-1 31/05/2022		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 052 204		1 052 204	797 557	254 647	31.93	
Chiffre d'affaires NET	1 052 204		1 052 204	797 557	254 647	31.93	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	10 965		39 255	-28 290	-72.07		
Autres produits	109		8 264	-8 155	-98.68		
Total des Produits d'exploitation (I)	1 063 278		845 076	218 202	25.82		
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *	445 784		394 818	50 966	12.91		
Impôts, taxes et versements assimilés	7 122		10 344	-3 222	-31.15		
Salaires et traitements	477 688		379 531	98 157	25.86		
Charges sociales	61 295		46 716	14 579	31.21		
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 844		2 270	-426	-18.77		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges	25 446		1 067	24 379	NS		
Total des Charges d'exploitation (II)	1 019 179		834 746	184 433	22.09		
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	44 099		10 329	33 769	326.93		
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2023	Exercice N-1 31/05/2022	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8		-8	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI			8	-8 -100.00
2. Résultat financier (V-VI)			-8	8 100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	44 099	10 322	33 777	327.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	833		833	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	833		833	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 583	7 916	-2 333	-29.47
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	97		97	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 679	7 916	-2 236	-28.25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-4 846	-7 916	3 070	38.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 281	983	5 298	538.96
Total des produits (I+III+V+VII)	1 064 111	845 076	219 035	25.92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 031 140	843 653	187 487	22.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	32 971	1 423	31 549	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

. Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/05/2023	% CA	Exercice N-1 31/05/2022	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 052 204	100.00	797 557	100.00	254 647	31.93
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	1 052 204	100.00	797 557	100.00	254 647	31.93
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 052 204	100.00	797 557	100.00	254 647	31.93
- Matières premières, approvisionnements consommés	19 750	1.88	182	0.02	19 568	NS
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	1 032 454	98.12	797 375	99.98	235 079	29.48
Marge brute globale	1 032 454	98.12	797 375	99.98	235 079	29.48
- Autres achats + charges externes	426 035	40.49	394 637	49.48	31 398	7.96
Valeur ajoutée	606 419	57.63	402 738	50.50	203 681	50.57
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	7 122	0.68	10 344	1.30	-3 222	-31.15
- Salaires du personnel	477 688	45.40	379 531	47.59	98 157	25.86
- Charges sociales du personnel	50 210	4.77	32 365	4.06	17 845	55.14
- Charges de l'exploitant	11 085	1.05	14 351	1.80	-3 266	-22.76
Excédent brut d'exploitation	60 314	5.73	-33 852	-4.24	94 167	278.17
+ Autres produits de gestion courante	109	0.01	8 264	1.04	-8 155	-98.68
- Autres charges de gestion courante	25 446	2.42	1 067	0.13	24 379	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	10 965	1.04	39 255	4.92	-28 290	-72.07
- Dotations aux amortissements	1 844	0.18	2 270	0.28	-426	-18.77
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	44 099	4.19	10 329	1.30	33 769	326.93
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			8		-8	-100.00
Résultat courant	44 099	4.19	10 322	1.29	33 777	327.24
+ Produits exceptionnels	833	0.08			833	
- Charges exceptionnelles	5 679	0.54	7 916	0.99	-2 236	-28.25
Résultat exceptionnel	-4 846	-0.46	-7 916	-0.99	3 070	38.78
- Impôt sur les bénéfices	6 281	0.60	983	0.12	5 298	538.96
- Participation des salariés						
Résultat NET	32 971	3.13	1 423	0.18	31 549	NS

6 B CHEMIN DE CREPIEUX
4 BOUDERBALA ALI
9300 CALUIRE ET CUIRE

ANNEXE DU 01/06/2022 AU 31/05/2023

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
2 ALLEE DES SEQUOIAS

69760 LIMONEST
04 78 27 12 05

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 417 665.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 052 203.69 Euros et dégageant un bénéfice de 32 971.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/06/2022 au 31/05/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	59 596		820
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 781		
TOTAL	63 377		820
Prêts, autres immobilisations financières	330		
TOTAL	330		
TOTAL GENERAL	63 707		820

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			60 416	60 416
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 308	2 472	2 472
TOTAL		1 308	62 888	62 888
Prêts, autres immobilisations financières			330	330
TOTAL			330	330
TOTAL GENERAL		1 308	63 218	63 218

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	58 414	1 201		59 615
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 774	643	1 212	2 206
TOTAL	61 188	1 844	1 212	61 820
TOTAL GENERAL	61 188	1 844	1 212	61 820

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 201				
Matériel de bureau informatique mobilier	643				
TOTAL	1 844				
TOTAL GENERAL	1 844				

ANNEXE

Exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	330	330	
Autres créances clients	127 617	127 617	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 995	1 995	
Débiteurs divers	4 284	4 284	
Charges constatées d'avance	33 754	33 754	
TOTAL	167 980	167 980	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	50	50		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 278	64 278		
Personnel et comptes rattachés	42 938	42 938		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 325	51 325		
Impôts sur les bénéfices	6 281	6 281		
Taxe sur la valeur ajoutée	115 650	115 650		
Autres impôts taxes et assimilés	1 310	1 310		
Groupe et associés	17 426	17 426		
Autres dettes	3 314	3 314		
TOTAL	302 571	302 571		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 904
Dettes fiscales et sociales	47 216
Total	56 120

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	33 754
Total	33 754

ANNEXE

Exercice du 01/06/2022 au 31/05/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/05/2023 12	Exercice N-1 31/05/2022 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	1 068.04	2 188.73	-1 120.69	-51.20
21830000 MATÉRIEL INFORMATIQUE	60 416.04	59 596.04	820.00	1.38
28182000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRAN	2 472.33	3 780.66	-1 308.33	-34.61
28183000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE BURE	-59 614.59	-58 413.79	-1 200.80	-2.06
	-2 205.74	-2 774.18	568.44	20.49
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	330.00	330.00		
	330.00	330.00		
Total II	1 398.04	2 518.73	-1 120.69	-44.49
CLIENTS ET COMPTES RATTACHEES				
41100000 CLIENTS	127 617.19	181 091.38	-53 474.19	-29.53
41810000 FACTURES A ETABLIR	127 617.19	145 091.38	-17 474.19	-12.04
		36 000.00	-36 000.00	NS
AUTRES CREANCES				
40100000 FOURNISSEURS	6 278.99	26 540.09	-20 261.10	-76.34
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	4 284.29	0.29	4 284.00	NS
44569000 TVA DEDUCTIBLE AUTOLIQUIDEE	510.70	346.70	164.00	47.30
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES		1 053.60	-1 053.60	NS
46712000 REGLEMENTS POUR AB SERVICES	1 484.00	15 683.32	1 484.00	NS
46720000 TAB POUR REMBOURSEMENT		9 385.78	-15 683.32	NS
46750000 FONDS GARANTIE AFFACTURAGE		70.40	-9 385.78	NS
			-70.40	NS
DISPONIBILITES				
51210000 BANQUE PRINCIPALE	248 617.52	111 755.79	136 861.73	122.47
58000000 VIREMENTS INTERNES	248 617.52	98 185.12	150 432.40	153.21
		13 570.67	-13 570.67	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	33 754.17	19 216.75	14 537.42	75.65
	33 754.17	19 216.75	14 537.42	75.65
Total III	416 267.87	338 604.01	77 663.86	22.94
TOTAL GENERAL	417 665.91	341 122.74	76 543.17	22.44

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/05/2023 12	Exercice N-1 31/05/2022 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
CAPITAL				
10100000 CAPITAL	5 000.00	5 000.00		
RESERVE LEGALE				
10610000 RÉSERVE LÉGALE	500.00	500.00		
AUTRES RESERVES				
10680000 AUTRES RÉSERVES	19 566.44	18 143.57	1 422.87	7.84
REPORT A NOUVEAU				
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITÉ)	57 057.04	57 057.04		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	57 057.04	57 057.04		
Total I	32 971.41	1 422.87	31 548.54	NS
CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
51200000 BANQUE POPULAIRE AFFACTURAGE	115 094.89	82 123.48	32 971.41	40.15
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
45500000 COMPTE BOUDERBALA ALI	50.02	781.68	-731.66	-93.60
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 FOURNISSEURS	50.02	781.68	-731.66	-93.60
40810000 FRS - FACTURES NON PARVENUES	17 425.70	5 098.71	12 326.99	241.77
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	17 425.70	5 098.71	12 326.99	241.77
42700000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	64 278.11	94 171.72	-29 893.61	-31.74
42820000 DETTES PROV. CONGES A PAYER	55 374.11	81 839.72	-26 465.61	-32.34
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	8 904.00	12 332.00	-3 428.00	-27.80
43710000 PREVOYANCE	217 503.10	150 757.64	66 745.46	44.27
43720000 MUTUELLE	19 448.98	21 052.92	-1 603.94	-7.62
43750000 COTISATIONS RETRAITE	1 780.24	1 780.24		
43770000 RSI	21 708.46	14 694.23	7 014.23	47.73
43820000 CHARGES SUR CONGES A PAYER	11 587.58	17 463.49	-5 875.91	-33.65
43867300 FORMATION CONTINUE	848.34	571.08	277.26	48.55
43867500 TAXE D'APPRENTISSAGE	4 576.92	886.12	3 690.80	416.51
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	631.25	1 911.67	-1 280.42	-66.98
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	9 383.50	2 460.50	6 923.00	281.37
44551000 TVA À DÉCAISSEMENT	2 608.56	1 610.95	997.61	61.93
44566100 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC	15 188.76	13 287.99	1 900.77	14.30
44571200 TVA COLLECTÉE 20 %	6 499.87	6 157.66	342.21	5.56
44579000 TVA COLLECTÉE AUTOLIQUIDÉE	100.05	55.82	44.23	79.24
44580000 TVA A REGULARISER	6 281.00	983.00	5 298.00	538.96
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	5 495.00	10 462.00	-4 967.00	-47.48
44587000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	4 288.18	431.67	3 856.51	893.39
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	21 269.53	23 073.70	-1 804.17	-7.82
44861000 ETAT A PAYER REDRESSEMENT	1 053.60		-1 053.60	NS
AUTRES DETTES	84 596.88	20 833.00	63 763.88	306.07
46710000 AUTRES DEBITEURS DIVERS	5 378.00		-5 378.00	NS
46711000 RELEVE CARTES BLEUES	6 000.00		-6 000.00	NS
46860000 CHARGES À PAYER	612.00	610.00	2.00	0.33
	598.00		598.00	
	3 314.09	8 189.51	-4 875.42	-59.53
	1 446.50	1 446.50		
	1 867.59	1 905.84	-38.25	-2.01
	4 837.17		-4 837.17	NS

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/05/2023 12	Exercice N-1 31/05/2022 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
Total IV	302 571.02	258 999.26	43 571.76	16.82
TOTAL GENERAL	417 665.91	341 122.74	76 543.17	22.44

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2023 12	Exercice N-1 31/05/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 052 203.69	797 556.72	254 646.97	31.93
70600000 TRAVAUX ET PREST DE SERVICES	1 052 203.69	797 556.72	254 646.97	31.93
Chiffre d'affaires NET	1 052 203.69	797 556.72	254 646.97	31.93
REPRISES SUR DEPRECiations, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	10 965.23	39 254.79	-28 289.56	-72.07
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	10 965.23	39 254.79	-28 289.56	-72.07
AUTRES PRODUITS	108.70	8 264.07	-8 155.37	-98.68
75800000 PDTs DE GESTION COURANTES	108.70	8 264.07	-8 155.37	-98.68
Total des Produits d'exploitation	1 063 277.62	845 075.58	218 202.04	25.82
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	445 784.41	394 818.49	50 965.92	12.91
60400000 SOUS TRAITANCE	19 749.72	181.82	19 567.90	NS
60610000 EDF GAZ EAU	4 965.92	10 609.10	-5 643.18	-53.19
60612000 CARBURANT	93 906.70	65 995.85	27 910.85	42.29
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE	2 423.44	3 800.18	-1 376.74	-36.23
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	668.97	411.95	257.02	62.39
61100000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	-1 041.78	27 216.01	-28 257.79	NS
61220000 CREDIT BAIL VEHICULE	68 215.09	38 673.17	29 541.92	76.39
61310000 LOCATION VEHICULE	91 866.50	81 907.30	9 959.20	12.16
61311000 LOCATIONS VEHICULES TOURISMES	3 459.50	2 839.00	620.50	21.86
61320000 LOCATION IMMOBILIERES	14 657.91	6 866.46	7 791.45	113.47
61350000 LOCATION BIENS MOBILIERS	532.50	80.00	452.50	565.63
61351000 ABONNEMENT GEOLOCALISATION	2 716.50	2 320.00	396.50	17.09
61355000 ABONNEMENT CARE+	144.00	228.00	-84.00	-36.84
61550100 ENTRETIEN REPARTIONS VEHICULE	33 168.34	54 772.43	-21 604.09	-39.44
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	36 760.14	33 758.43	3 001.71	8.89
61610000 ASSURANCE MARCHANDISES	1 775.99	3 090.42	-1 314.43	-42.53
61611000 ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE		669.33	-669.33	NS
61612000 ASSURANCE S/CREDIT BAIL	575.10		575.10	
61620000 ASSURANCES DIVERSES	203.88	33.98	169.90	500.00
62250000 COMMISSIONS AFFACTURAGE	4 992.98	22 612.92	-17 619.94	-77.92
62261000 HONORAIRES COMPTABLE	3 840.00	7 720.00	-3 880.00	-50.26
62262000 HONORAIRES SOCIAL	9 991.85	8 332.26	1 659.59	19.92
62263000 HONORAIRES JURIDIQUE	1 000.00	-1 800.00	2 800.00	155.56
62268000 HONORAIRES DIVERS		2 000.00	-2 000.00	NS
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	15.29	125.18	-109.89	-87.79
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELAT		500.00	-500.00	NS
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	4 000.00		4 000.00	
62380000 DIVERS POURBOIRES DONS	550.00		550.00	
62500000 DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCE	29 566.00	8 198.71	21 367.29	260.62
62510000 PEAGE	2 545.14	1 894.37	650.77	34.35
62570000 REPAS	4 298.48	4 613.14	-314.66	-6.82
62600000 FRAIS POSTAUX	1 232.92	877.78	355.14	40.46
62610000 FRAIS DE COMMUNICATION	3 172.40	2 793.30	379.10	13.57
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	5 064.09	1 760.09	3 304.00	187.72
62710000 FRAIS BANCAIRE AFFACTURAGE	250.00	770.00	-520.00	-67.53
62810000 FRAIS DIVERS	516.84	967.31	-450.47	-46.57
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 121.98	10 344.24	-3 222.26	-31.15
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	342.21	1 242.26	-900.05	-72.45
63130000 TAXE FORMATION	1 900.77	2 389.98	-489.21	-20.47
63300000 IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS SU	148.00	103.00	45.00	43.69

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2023 12	Exercice N-1 31/05/2022 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
63511000 CFE - CVAE	1 600.00	1 847.00	-247.00	-13.37
63750000 CSG DEDUCTIBLE	3 131.00	4 762.00	-1 631.00	-34.25
SALAIRES ET TRAITEMENTS	477 687.84	379 530.86	98 156.98	25.86
64100000 RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	380 160.71	297 366.74	82 793.97	27.84
64112100 REMUNERATION GERANCE 2021		14 030.00	-14 030.00	NS
64112200 REMUNERATION GERANT 2022	14 350.00	14 050.00	300.00	2.14
64112300 REMUNERATION GERANT 2023	10 461.00		10 461.00	
64120000 CONGÉS PAYES	7 014.23	-5 908.39	12 922.62	218.72
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	9 169.00		9 169.00	
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	56 532.90	54 316.28	2 216.62	4.08
64142000 INDEMNITES LICENCIEMENT		5 676.23	-5 676.23	NS
CHARGES SOCIALES	61 295.04	46 715.57	14 579.47	31.21
64500000 CHARGES S/CONGES A PAYER	997.61	-484.64	1 482.25	305.85
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	34 922.16	22 319.78	12 602.38	56.46
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	3 766.02	3 096.30	669.72	21.63
64530000 RETRAITE	3 220.37	2 676.48	543.89	20.32
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	4 202.36	2 055.51	2 146.85	104.44
64553000 PREVOYANCE NON CADRE	2 460.27	1 865.94	594.33	31.85
64610000 COTISATIONS RSI	11 085.00	14 351.00	-3 266.00	-22.76
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	641.25	835.20	-193.95	-23.22
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 844.05	2 270.17	-426.12	-18.77
68112000 DOTATIONS AUX AMORT. IMMOBILIS	1 844.05	2 270.17	-426.12	-18.77
AUTRES CHARGES	25 445.79	1 067.08	24 378.71	NS
65100000 REDEVANCES POUR CONCESSIONS, B	73.60	610.88	-537.28	-87.95
65800000 AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	25 372.19	456.20	24 915.99	NS
Total des Charges d'exploitation	1 019 179.11	834 746.41	184 432.70	22.09
Résultat d'exploitation	44 098.51	10 329.17	33 769.34	326.93
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		7.50	-7.50	-100.00
66180000 INTERETS DETTES COMMERCIALES		7.50	-7.50	NS
Total des Charges financières		7.50	-7.50	-100.00
Résultat financier		-7.50	7.50	100.00
Résultat courant avant impôts	44 098.51	10 321.67	33 776.84	327.24
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	833.33		833.33	
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	833.33		833.33	
Total des Produits exceptionnels	833.33		833.33	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	5 582.79	7 915.80	-2 333.01	-29.47
67120000 PÉNALITÉS ET AMENDES FISCALES	2 624.00	4 149.00	-1 525.00	-36.76
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 958.79	3 766.80	-808.01	-21.45

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2023 12	Exercice N-1 31/05/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL 67500000 VALEURS COMPTABLES DES ÉLÉMENT	96.64		96.64	
Total des Charges exceptionnelles	5 679.43	7 915.80	-2 236.37	-28.25
Résultat exceptionnel	-4 846.10	-7 915.80	3 069.70	38.78
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	6 281.00	983.00	5 298.00	538.96
Total des produits	1 064 110.95	845 075.58	219 035.37	25.92
Total des charges	1 031 139.54	843 652.71	187 486.83	22.22
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	32 971.41	1 422.87	31 548.54	NS

CENT POUR CENT SERVICE PRO

6 B CHEMIN DE CREPIEUX
4 BOUDERBALA ALI
9300 CALUIRE ET CUIRE

DOSSIER FISCAL

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
2 ALLEE DES SEQUOIAS

69760 LIMONEST
04 78 27 12 05

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01062022	et clos le	31052023	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
ME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:		
CENT POUR CENT SERVICE PRO		26 B CHEMIN DE CREPIEUX M BOUDERBALA ALI 69300 CALUIRE ET CUIRE		
SIRET	4 9 3 3 3 8 5 4 5 0 0 0 2 0			
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES

entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
à l'entrée dans le groupe de la société déclarante				
les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:				

SIRET

ACTIVITE				
Activités exercées	MESSAGERIE FRET EXPRESS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Résultat imposable à 15%	41 876	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

battements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
sins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs
ité d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>

ption pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W
--	--	--

IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)				
au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt				
au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.				

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)				
--	--	--	--	--

ces nettes soumises à la contribution 2,50%				
---	--	--	--	--

CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
--	--	--	--	--

siette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%				
---	--	--	--	--

ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
--	--	--	--	--

i vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre				
---	--	--	--	--

i vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				
--	--	--	--	--

i vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre				
---	--	--	--	--

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				
		Nom		
		NIF		

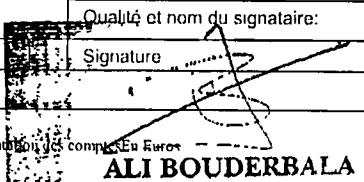
COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
----------------------------------	--	--	--	--

l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	C E G I D
---	--	--	--	-----------

is devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application d'une majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.				
---	--	--	--	--

n et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:		
---	--	----------------------------	--	--

CCAD Lyon Rhône-Alpes ALLEE DES SEQUOIAS 760 LIMONEST		Tél: 04 78 27 12 05		
A/OMGA	Viseur conventionné	Cocher la case correspondante)		
n et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:		
		Date: 13/11/2023	Lieu LYON	
		Qualité et nom du signataire: Gérant		

Signature 		BOUDERBALA ALI
Imprimé de conformité fiscale (ECF)		

I Quadra		
----------	--	--

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis

2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

tant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
tant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c			
tant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes posées		d			
Montant des distributions		e			
à ce que celles visées en (a), b), (c) et (d) ci-dessus (3)		f			
		g			
		h			
tant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i			
tant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j			
tant des revenus répartis (5)		Total (a à h)			

II REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

I, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	5	6	7	8
BOUDERBA ALI 33 RUE IMBERT COLOMOS		85	2022	14 350			
1001 LYON		85	2023	10 461			
BOUDERBA ALI 33 RUE IMBERT COLOMOS							
1001 LYON							
le CHERIFI FATIMA 9 RUE JEAN BAPTISTE SAY		10	2022				
1001 LYON		10	2023				
le BOUDERBALA SAMIA 33 RUE IMBERT COLOMOS		5	2022				
1001 LYON		5	2023				
le BOUDERBALA SAMIA 33 RUE IMBERT COLOMOS							
1001 LYON							
DIVERS							

III NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

IV DRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

V CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

Etrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À

0 %

15 %

19 %

PVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

PVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

PVLT réalisée au cours de l'exercice

PVLT restant à reporter

VI CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Montant de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Adresse de l'entreprise 26 B CHEMIN DE CREPIEUX

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

69300 CALUIRE ET CUIRE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 4 9 3 3 3 8 5 4 5 0 0 0 2 0

Néant *

				Exercice N ^e clos le, 13 10 52 02 31	N ^e 13 10 52 02 22
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMobilisations INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
IMMobilisations CORPORELLES	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	62 888	61 820	1 068
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
IMMobilisations FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières*	BH	330		330
	TOTAL (II)	BJ	63 218	61 820	1 398
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	127 617		127 617
	Autres créances (3)	BZ	6 279		6 279
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD			
	Disponibilités	CF	248 618		248 618
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	33 754		33 754
	TOTAL (III)	CJ	416 268	416 268	338 604
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
réregularisation	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	479 486	61 820	417 666
	envois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	330
	lause de réserve : * propriétés : * Immobilisations :				(3) Part à plus d'un an : CR
			Stocks :		Créances :

BILAN - PASSIF avant répartition

Page 21

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(2)

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000.....)	DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	19 566	
	Report à nouveau	DH	57 057	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 971	
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	115 095	
		DM	82 123	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DN		
	Avances conditionnées	DO		
		TOTAL (II)		
DETTE (4)	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
		Emprunts obligataires convertibles	DS	
		Autres emprunts obligataires	DT	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50
		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	782
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 278
		Dettes fiscales et sociales	DY	94 172
Compte égul.	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	217 503	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	150 758	
		TOTAL (IV)	EC	3 314
		Ecarts de conversion passif *	ED	8 190
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	302 571
			341 123	
ANNEXES	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	302 571
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	258 999
			782	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA	FB	FE	FII			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
	biens*							
	services*	FG	1 052 204	FII		FI	1 052 204 797 557	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 052 204	FK		FL	1 052 204 797 557	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	10 965 39 255	
	Autres produits (1) (11)					FQ	109 8 264	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 063 278 845 076	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	445 784 394 818	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 122 10 344	
	Salaires et traitements*					FY	477 688 379 531	
	Charges sociales (10)					FZ	61 295 46 716	
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	1 844 2 270	
		- dotations aux provisions				GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	25 446 1 067	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 019 179 834 746	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	44 099 10 329	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Déficiences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8	
	Déficiences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	44 099 10 322	

4 | COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Page 23

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO						Néant <input type="checkbox"/> *
	Produits exceptionnels	Exercice N			Exercice N-1	
		HA	833			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HB				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HC				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HD	833			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HE	5 583	7 916		
CHARGES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HF	97			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HG				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HH	5 679	7 916		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	II	(4 846)	(7 916)		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices * (X)						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
(2)	Dont	HY				
	produits de locations immobilières					
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
(3)	Dont	HP	68 215	38 673		
	- Crédit bail mobilier *					
	- Crédit bail immobilier	HQ				
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD				
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 965	39 255		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	11 085	14 351		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	74	611		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 11 085					
	Dont cotisations facultatives A8 dont cotisations Madelin A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
	Cf état annexe	5 680	833			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

31/05/2023

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant * *

LIVRE	ADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		Concédées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence	D9			
CONSTRUCTION		Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE		KF			
		Terrains				KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KP	KQ	KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	KT	KU			
		Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	KW	KX			
		Matériel de transport *				KY	59 596	LA	820		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 781	LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LG			
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ			
	Avances et accomptes					LK	LL	LM			
		TOTAL III			LN	63 377	LO	LP	820		
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M		8T			
	Autres participations				8U	8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P	1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	330	1U	IV			
		TOTAL IV			LQ	330	LR	LS			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	63 707	ØH	ØJ	820		
CONSTRUCTION	ADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1	CØ	DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	LW		IX		
	Terrains			IP		LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR			MD	ME		MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS			MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU			MM	MN		MO		
		Matériel de transport	IV			MP	MQ	60 416	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS	1 308	MT	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV	MW		MX		
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA		NB		
	Avances et accomptes			NC		ND	NE		NF		
		TOTAL III		IV		NG	1 308	NH	NI		
	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7		ØW		
	Autres participations			IO		ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	330	2G		
		TOTAL IV		I3		NJ	NK	330	2H		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 308	ØL	ØM		
								63 218	63 218		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Attestation de présentation des comptesEn Furos

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : [3 1 0 5 2 0 2 3]

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

ésignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

ADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
0 TOTAUX							

- 1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- 2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- 3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- 4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- 5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

ADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

ADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
rais d'établissement et de développement			CY	EL			EM			EN			
onds commercial			RE	RF			RI			RJ			
utres immobilisations incorporelles			PE	PF			PG			PH			
TOTAL I		RK	RM			RN			RO				
errains			PI	PJ			PK			PL			
onstructions	Sur sol propre		PM	PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR	PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW			PX			PY			
stallations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA			QB			QC			
utres immobilisations incorporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH	58 414			QI			QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 774			QM			59 615			
Emballages récupérables et divers			QP	QR			QS			2 206			
TOTAL II			QU	61 188			QV			QT			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN	61 188			QW			QX			
			QP	1 844			QQ			61 820			
			QO	1 212			QR			61 820			

ADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

immobilisations mortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
ais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5						
ds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU						
tres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC						
trains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7						
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5						
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3						
Inst gales,agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1						
techniques et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8						
Inst gales,agenc et am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6						
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						
Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2						
Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9						
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7						
us d'acquisition de participations	NL	NM										
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU						
Total général (I+II+III)	NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)			Total général non vendu (NW - NY)			NZ			
P + NQ + NR)												

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9					Z8
Primes de remboursement des obligations						SP					SR

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

Autres provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Provisions pour dépréciation

titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

IIOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

IMMOBILISÉ	CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1	2	3	UN
		Créances rattachées à des participations	UL		UM		US
		Prêts (1) (2)	UP		UR		
		Autres immobilisations financières	UT	330	UV	330	UW
		Clients douteux ou litigieux	VA				
		Autres créances clients	UX	127 617		127 617	
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée *)	ZI				
		Personnel et comptes rattachés	UY				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 995		1 995	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
		Groupe et associés (2)	VC				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 284		4 284	
		Charges constatées d'avance	VS	33 754		33 754	
		TOTAUX	VT	167 980	VU	167 980	VV
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	1	A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
				2	3	4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	50		50	
		à plus de 1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	64 278		64 278		
	Personnel et comptes rattachés	8C	42 938		42 938		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	51 325		51 325		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6 281		6 281	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	115 650		115 650	
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 310		1 310	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	17 426		17 426		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	3 314		3 314		
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
	Produits constatés d'avance	8L					
	TOTAUX	VY	302 571	VZ	302 571		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *Exercice N, clos le :
3 | 1 | 0 | 5 | 2 | 0 | 2 | 3

32 971

RÉINTEGRATIONS**BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE**

Lourages non déduits au résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	2 624	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*						
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
note-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL		Resultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Particularités et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

Intégrations diverses à étailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

41 876

I DÉDUCTIONS**PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE**

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Taxes et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Particularités et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
	Régime des sociétés mères et des filiales *	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)	Produit net des actions et parts d'intérêts :	2A		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					

Majoration d'amortissement *

Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 séries)	K9	Entreprises nouvelles 44 séries	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 séries A)	L5	
			Sociétés, investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

réductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 décies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	
---	---	----	--	---	----	--

Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

II RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II) XI 41 876
	déficit (II moins I) XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*	XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en arrière (ligne XO)	XN 41 876 XO

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant ***SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

I INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	24 317
---	----	--------

II PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW

Révisions pour risques et charges *

8X	8Y
8Z	9A
9B	9C

Révisions pour dépréciation *

9D	9E
9F	9G
9H	9J

Charges à payer

9K	9L
9M	9N
9P	9R
9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

UNIFORMISATION	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	57 057	AFFECTIONS	Affectations aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 423			- Autres réserves	ZD	1 423
	Prélèvements sur les réserves	OE					ZE	
	TOTAL I	OF	58 480				ZF	
							ZG	57 057
							ZH	58 480

RENSEIGNEMENTS DIVERS

ENGAGEMENTS	Exercice N :					Exercice N-1 :		
	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7	128 030)	YQ	248 685	
- Engagements de crédit-bail immobilier)	VR		
- Effets portés à l'escompte et non échus)	YS		
- Sous-traitance)	YT	18 708	
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8)	XQ	113 377	94 241	
- Personnel extérieur à l'entreprise)	YU		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions))	SS	19 840	
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages)	YY		
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES)	ST	293 859	234 190	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052)	ZJ	445 784	394 818	
- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE)	YW	1 600	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS)	9Z	5 522	8 497	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052)	YX	7 122	10 344	
- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers))	YY	237 274	
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations)	YZ	67 518	
- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*)	OB	380 161	
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *)	OS		
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%	%	
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP					Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann III au C G I)		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

**Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)**

CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

1 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

ature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1 SFR IPHONE 12 PRO	701		604		97
2 LENOVO V510-15IKB	608		608		
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

¹⁾ Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

A ELÉMÉNTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

- 1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
1) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑥
	À 19 % ou 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③				
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

I RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Résignation de l'entreprise : CENT POUR CENT SERVICE PRO				Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/06/2022		et clos le : 31/05/2023		Durée en nombre de mois 1 2
ECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :				
Nombre d'apprentis				YP 20
Nombre de handicapés				YF
Effectifs affectés à l'activité artisanale				YG RL
ALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Entrées de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA 1 052 204
Prestations pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL
Facturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT
				TOTAL 1 OX 1 052 204
- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH 109
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE
Subventions d'exploitation reçues				OF
Variation positive des stocks				OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI 10 965
Entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT 833
				TOTAL 2 OM 11 907
I- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Chats				ON 121 715
Variation négative des stocks				OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR 142 478
Peyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS
Axes déductibles de la valeur ajoutée				OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW 25 446
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU
Action déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY 97
				TOTAL 3 OJ 289 735
J- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3) OG 774 376
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA 774 376
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et à un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du chapitre du formulaire n° 1330 CVAE				
Mon établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV <input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX 1 052 204	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence		GY 01/06/2022	GZ 31/05/2023	
Date de cessation			HR	
<p>Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 141, portées en ligne 128.</p> <p>Les explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-C\AF-SI § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SI § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.</p>				

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 5 2 0 2 3

N° SIRET 4 9 3 3 3 8 5 4 5 0 0 0 2 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

CENT POUR CENT SERVICE PRO

DRESSE (voie)

26 B CHEMIN DE CREPIEUX

M BOUDERBALA ALI

ODE POSTAL

69300

VILLE

CALUIRE ET CUIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

forme juridique	Dénomination	
1° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
dresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
orme juridique	Dénomination	
1° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
dresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
orme juridique	Dénomination	
1° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
dresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
orme juridique	Dénomination	
1° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
dresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

itre (2) M	Nom patronymique	BOUDERBALA	Prénom(s)	ALI		
Nom marital	% de détention	85.00	Nb de parts ou actions	85		
'aissance : Date	N° Département	69	Commune	LYON	Pays	FR
dresse : N°	33	Voie	RUE IMBERT COLOMES			
Code postal	69001	Commune	LYON	Pays	FR	
itre (2) Mme	Nom patronymique	CHERIFI	Prénom(s)	FATIMA		
Nom marital	BOUDERBALA	% de détention	10.00	Nb de parts ou actions	10	
'aissance : Date	N° Département		Commune		Pays	
dresse : N°	9	Voie	RUE JEAN BAPTISTE SAY			
Code postal	69001	Commune	LYON	Pays		

) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 ?) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
 Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 5 2 0 2 3

N° SIRET

4 9 3 3 3 8 5 4 5 0 0 0 2 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

CENT POUR CENT SERVICE PRO

DRESSE (voie)

26 B CHEMIN DE CREPIEUX

M BOUDERBALA ALI

CODE POSTAL

69300

VILLE

CALUIRE ET CUIRE

OMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

orme juridique

Dénomination

1° SIREN (si société établie en France)

% de détention

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

orme juridique

Dénomination

1° SIREN (si société établie en France)

% de détention

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

orme juridique

Dénomination

1° SIREN (si société établie en France)

% de détention

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

orme juridique

Dénomination

1° SIREN (si société établie en France)

% de détention

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

orme juridique

Dénomination

1° SIREN (si société établie en France)

% de détention

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

orme juridique

Dénomination

1° SIREN (si société établie en France)

% de détention

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

orme juridique

Dénomination

1° SIREN (si société établie en France)

% de détention

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

orme juridique

Dénomination

1° SIREN (si société établie en France)

% de détention

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Ces explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

100% SERVICES PRO
SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 26 b, chemin de Crépieux 69300 CALUIRE ET CUIRE
Immatriculée au RCS LYON 493 338 545

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 FEVRIER 2024, à 18 heures

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/05/2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société en cours d'exercice. Il est à rappeler que sur la période, la société fait l'objet d'un contrôle fiscal et malheureusement d'un redressement important.

Durant l'exercice clos le 31/05/2023, l'activité de la Société a été la suivante :

TOTAL DU BILAN : 417 666 € contre 341 123 € sur l'exercice précédent

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION : 1 063 278 € contre : 845 076 € sur l'exercice précédent

RESULTAT NET COMPTABLE : 32 971 € contre 1 423€ sur l'exercice précédent

- Les objectifs pour le prochain exercice sont les suivants :
 - Fidélisation des clients actuels
 - Rechercher les niches nouvelles dans le domaine de la messagerie

-Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 mai 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31/05/2023, les produits d'exploitation, à savoir les services vendus se sont élevés à 1 063 278 € contre 845 076€ sur l'exercice précédent.

Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 477 688 € contre 379 531€ sur l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 61 295 € contre 46 716 € sur l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice a atteint au total la somme de 1 019 179 € contre 834 746 € sur l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 44 099 € contre 10 329 € sur l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 44 099 € contre 10 322 € sur l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à -4 846 € contre -7 916 € en N-1.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 32 971€ contre 1423 €sur l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat, et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net comptable de 32 971 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice au compte « report à nouveau ».

Au compte « report à nouveau » pour un montant de 32 971 € - trente-deux mille neuf cent soixante et onze euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous

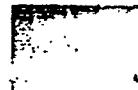
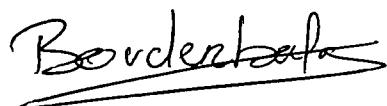
rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été affectée depuis la constitution de la Société.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à vote.

Fait à CALUIRE ET CUIRE

Le 19 Février 2024



ALI BOUDERBALA

SARL 100% SERVICES PRO
au capital de 5000 €
26 b chemin de crépieux
69300 CALUIRE ET CUIRE
Tel: 0699922292 Fax: 0428104145
493 338 545 R.C.S LYON

100% SERVICES PRO
SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 26 b, chemin de Crépieux 69300 CALUIRE ET CUIRE
Immatriculée au RCS LYON 493 338 545

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 FEVRIER 2024, à 18 heures**

Les associés de 100 % SERVICE PRO, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 - cinq mille - euros, divisé en 100 parts de 50 - cinquante - euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le 19 FEVRIER 2024 à 18 heures, sur convocation de la gérance.

IL est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- › Mademoiselle Samia BOUDERBALA
- › Madame Fatima CHERIFI épouse BOUDERBALA
- › Monsieur Ali BOUDERBALA

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ali BOUDERBALA, gérant associé.

Le Président rappelle que l 'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/05/2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l 'Assemblée :

- La feuille de présence ;
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/05/2023 ;
- Le rapport de gestion établi par la gérance ;
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l' Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RÉSOLUTION 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/05/2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations Produites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/05/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 32 971,41€ - trente-deux mille neuf cent soixante et onze euros et quarante-deux centimes- décide de l'affecter

Au compte :

"Report à nouveau" pour un montant de 32 971,41€ - trente-deux mille neuf cent soixante et onze euros et quarante-deux centimes-

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION 3

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

RESOLUTION 4

L'associé unique ratifie la rémunération nette perçue par Monsieur Ali BOUDERBALA au titre de l'exercice clos le 31 mai 2023 et au titre de ses fonctions de gérant, qui s'est élevée à la somme de VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT ONZE euros (24.811 €).

L'associé unique décide de maintenir le montant de cette rémunération au titre de l'exercice à clore le 31 mai 2023, et ce, jusqu'à décision ultérieure contraire, étant précisé que les charges sociales, tant obligatoires que facultatives afférentes à cette rémunération seront prises en charge par la Société.

Monsieur Ali BOUDERBALA continuera d'avoir droit en outre au remboursement de ses frais de déplacements et de représentation sur présentation de justificatifs.

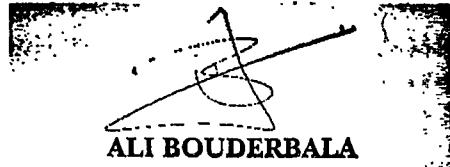
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés, après lecture.

Bouderbala




ALI BOUDERBALA

SARL 100% SERVICES PRO
au capital de 5000 €
26 b chemin de crépieux
69300 CALUIRE ET CUIRE
Tel: 0699922292 Fax: 0428104145
493 338 545 R.C.S LYON

100% SERVICES PRO
SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 26 b, chemin de Crépieux 69300 CALUIRE ET CUIRE
Immatriculée au RCS LYON 493 338 545

Assemblée Générale Ordinaire
Du 19 février 2024, à 18 h au siège de la société

Feuille de présence

Nom	Nombre de parts sociales	Signature
Samia BOUDERBALA	5	
Fatima CHERIFI Veuve BOUDERBALA	10	
Ali BOUDERBALA	85	 ALI BOUDERBALA